

**UN ETRANGE PHENOMENE FILME PAR DEUX COUPLES DANS LE
DEPARTEMENT DE LA MANCHE**

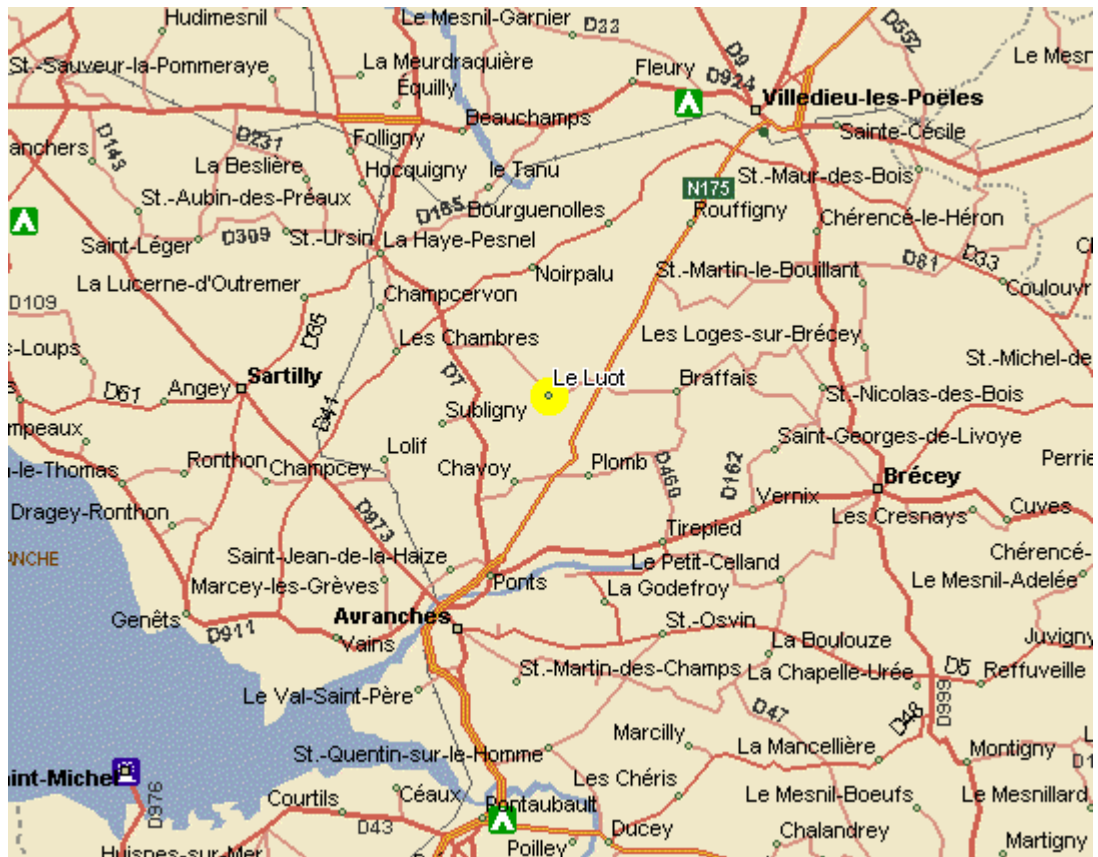
Un dossier de Jean-Luc Lemaire
Centre d'Etudes O.V.N.I. Ardennes (08)

Avec le concours du Centre d'Etudes O.V.N.I. France

20, rue Waroquier
08000 Charleville-Mézières
Téléphone et télécopieur : 33 (0)8.70.45.28.42

Email : byers08@hotmail.com
<http://exobiologie.fr.tc>

Pour le week-end prolongé des 12, 13 et 14 mai 1994, deux couples originaires de département du Pas-de-Calais décident d'aller passer quelques jours en Normandie. A la fin de la journée, ce samedi, ils se préparent pour une balade en famille. C'est donc vers 21h30, par beau temps, qu'ils se retrouvent à longer une route départementale dans les environs du village de Le Luot. Dans cet arrière pays d'Avranches, la paix règne, la campagne est belle et tous apprécient d'avance cette revigorante promenade. Le chien gambadera. L'enfant, bien installé dans sa poussette, est calme.

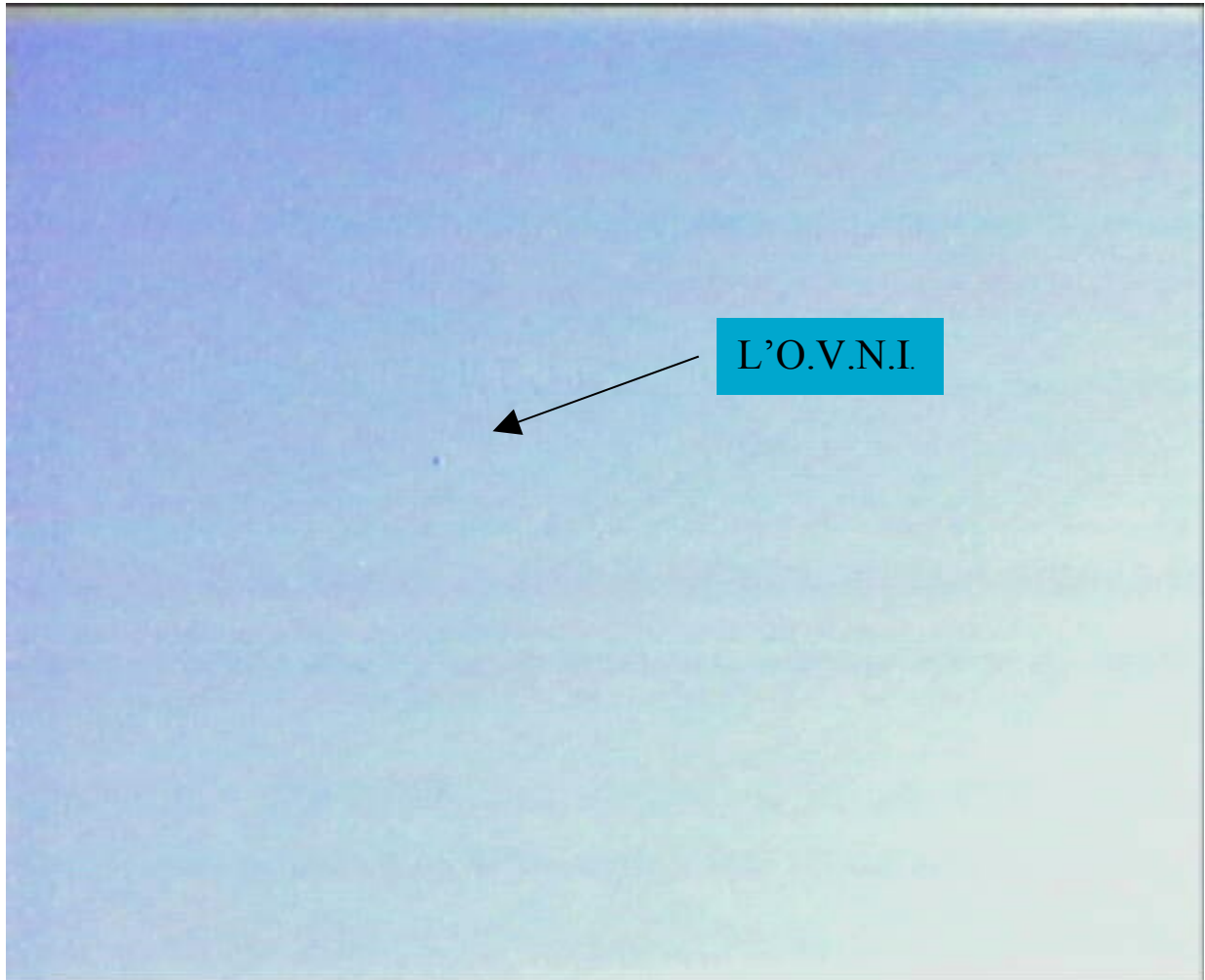


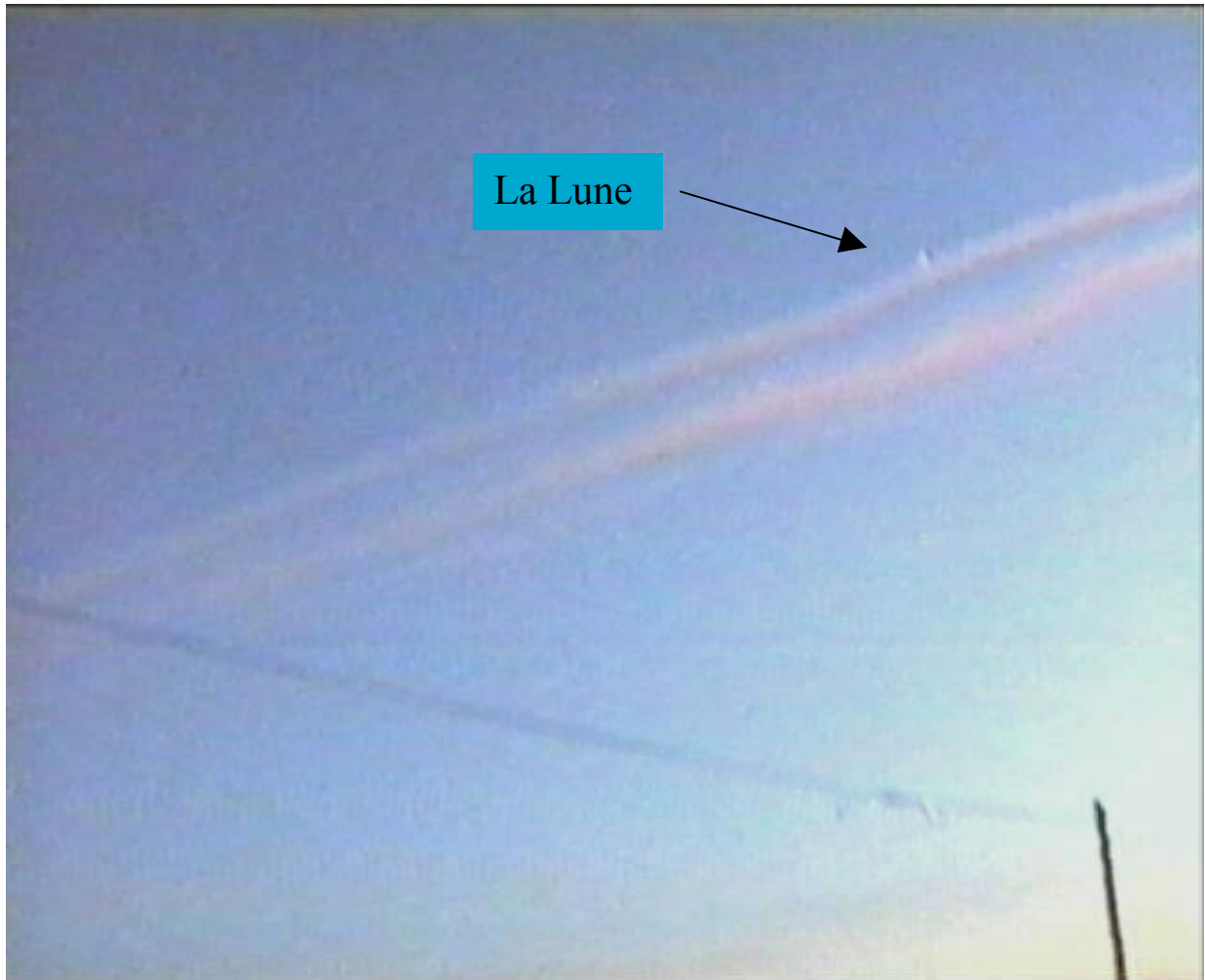
Juste après avoir quitté la maison, discutant de choses et d'autres, Jacques, l'un des témoins, appelle les autres. Il voit un drôle de truc dans le ciel et ce n'est pas un avion. Paul et Jacques n'arrivent pas à déterminer de quoi il peut bien s'agir. L'observation est d'autant plus difficile que l'objet est entouré d'un flou qui ressemble un peu à ce qu'on peut voir en été, au loin, sur une route - le paysage tremble du fait de la chaleur qui monte du sol –.



Jocelyne pense à une météorite mais ça ne bouge pas et ce n'est pas si haut que ça. C'est silencieux et sans éclairage, comme suspendu dans l'air.

Paul prend le caméscope familial et filme l'engin. Sans le zoom, ce n'est qu'une boule noire aux contours indéfinis . Il est bien difficile aux témoins d'en percevoir les détails.





Des avions de ligne ont traversé le ciel, la Lune est bien visible. Tout compte fait, trouvant le sujet pas trop intéressant et le temps long, il joue à utiliser le fondu de sa camera, le zoom, arrête de filmer puis reprend, etc.

Avec attention, ils constatent que l'O.V.N.I. vole lentement, par à-coups, de façon rectiligne, à une altitude stationnaire d'environ 300/400 mètres. Il s'approche d'eux. C'est noir et blanc et peu plus éclairé d'un côté, du fait de la position de l'objet par rapport au soleil.

Au début il ressemblait à un ballon dirigeable dégonflé.



Presque au-dessus de leurs têtes, ça avait plutôt l'air d'une espèce de module avec un trépied



et pile au-dessus d'eux, c'était semblable à un grain de café avec une ligne blanche barrant le centre de haut en bas.



En s'éloignant au nord-est, "il" reprit l'apparence d'un ballon dirigeable dégonflé.



L'objet a maintenant complètement disparu. Perplexes, ils continuent leur chemin.



Aucune réaction particulière des témoins, du très jeune enfant, du chien de la famille et des vaches du pré d'à-côté.

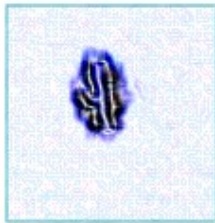
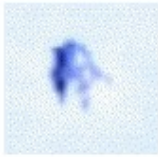
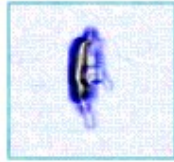
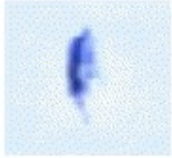
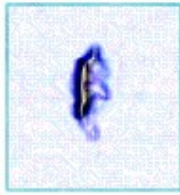


Les gendarmes, prévenus, ont pris une copie du film pour le S.E.P.R.A. Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques, service basé au C.N.E.S. à Toulouse. Les journalistes ont relaté les faits et un appel à témoins en vain.

L'enquête qui nous a permis de cerner le profil des témoins, nous permet d'exclure le canular.

Pour les besoins de l'enquête il est dommage que le vidéaste n'ait pas filmé en continu. Nous aurions pu voir le passage entre les phases décrites. Le film a été visionné, entre autres, par des professionnels de l'image de "France 3". Nous avons étudié ce film après l'avoir numérisé avec une carte Matrox G200 et des logiciels très récents de traitement de l'image. Nous avons visionné certaines séquences image par image.

Les couleurs, contrastes, clarté, niveaux de gris ont été modifiés ; sans plus de résultat.



Nos recherches vers les services de la météo, aéroports et manifestations populaires ont été vaines. Il en a été de même pour ce qui est de la théorie d'un groupe de ballons gonflés à l'hélium (concours, fête, commémoration, rencontre sportive exceptionnelle) d'un parachute, d'un U.L.M..

Malgré toutes ces investigations, nous ne pouvons toujours pas expliquer ce que ces gens ont vu et filmé.

Mentions légales

Propriété intellectuelle

Toute représentation ou reproduction non autorisée, par quelque moyen que ce soit, est strictement interdite sous peine de poursuites judiciaires. Le contrevenant s'expose à des sanctions civiles et pénales et notamment aux peines prévues aux articles L.335-2 et L.343-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Déclaration à la C.N.I.L. numéro 1107099

Liens

Les liens de ce document en direction d'autres sites présents sur le réseau Internet ne sauraient engager notre responsabilité.

Avertissement :

- nous autorisons les personnes à installer des liens pointant vers nos pages Internet.
- nous interdisons à quiconque le droit de reproduire le contenu de nos messages électroniques qui constituent une correspondance privée,
- tout le contenu de ce document sont sous Copyright - tous droits réservés.